

DÉCISION DU MAIRE N° 2023-001

**AUTORISANT LA SIGNATURE D'UN MARCHÉ DE LOCATION ET DE MAINTENANCE D'UN  
PARC DE PHOTOCOPIEURS**

Le Maire d'Ablon-sur-Seine,

**VU** la délibération du Conseil municipal n°2020-04-001 en date du 24 septembre 2020, par laquelle le Conseil municipal a délégué une partie de ses attributions au Maire, pour la durée de son mandat, dans les domaines prévus par l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le marché relatif à la location et maintenance d'un parc de photocopieurs conclu avec la société SHARP Business Systems France pour une durée de 5 ans,

**CONSIDÉRANT** qu'il est nécessaire de conclure un marché basé sur la demande de trois devis afin d'assurer des prestations de location et de maintenance d'un parc de photocopieurs,

**DÉCIDE**

La signature d'un marché afin d'assurer les prestations de service de location et maintenance de 12 photocopieurs neufs avec la **Société SHARP Business Systems**.

Ce marché est souscrit pour une durée de 5 ans ferme.

Les conditions financières sont définies comme suit :

Le coût de la location annuelle s'élève à 5 554,76 € HT et 6 665,71 € TTC soit 27 773,80 € HT et 33 328,56 € TTC pour 5 ans

Le coût d'impression des copies en couleur s'élève à 0.029 € HT et 0.035 TTC/copie et le coût des ces copies en N/B s'élève à 0,0029 € HT et 0.0035/copie.

Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits ouverts au chapitre 011, charges générales, du budget communal.

Monsieur le Maire d'Ablon-sur-Seine et Monsieur le Trésorier principal d'Orly sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de veiller à l'exécution de la présente décision, dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Trésorier principal d'Orly

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte. Celui-ci peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Melun, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et de sa publication au registre des délibérations de la commune.

Fait à Ablon-sur-Seine, le 08 janvier 2023

Eric GRILLON  
Maire d'Ablon-sur-Seine

